

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** 15

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 15

Lausanne, le 1<sup>er</sup> Août 1881.

XXVI<sup>e</sup> Année.

SOMMAIRE. — Le sous-officier d'infanterie dans l'armée suisse, p. 337. — Assemblée générale de la Société des Officiers suisses (*suite et fin*), p. 345.

ARMES SPÉCIALES. — De l'état actuel de notre artillerie, p. 353. — Deux nouvelles pièces de position Krupp, p. 357. — Résistance des affûts de position dans des circonstances anormales, p. 361. — Nouvelles et chronique, p. 365.

## Le sous-officier d'infanterie dans l'armée suisse.

Conférence de M. Th. ZWICKY, 1<sup>er</sup> lieutenant d'infanterie, à la Société des officiers de la ville de Berne<sup>1</sup>.

Au milieu de tout le bruit qui a été fait, ces derniers temps, autour des questions des fortifications de nos frontières, de l'amélioration de notre artillerie de position et de notre fusil, qui, a-t-on dit, était de beaucoup surpassé par celui des armées étrangères, quelques voix se sont élevées pour demander non pas l'exécution de projets aussi grandioses, mais seulement une instruction meilleure de nos troupes. C'est en partant de ce point de vue que l'Assemblée fédérale vient de décider qu'il y aurait dorénavant des cours de répétition pour notre landwehr.

A ce propos, nous devons nous poser la question suivante :

L'instruction que l'on donne à nos troupes est-elle suffisante ?

L'instruction élémentaire des recrues est à la base de toute armée et elle est en première ligne l'affaire du *sous-officier*. Le sous-officier est le supérieur immédiat du soldat ; il forme en cette qualité le trait-d'union entre l'officier et la troupe. Il est en effet le représentant, l'ad-joint et le collaborateur de l'officier ; pour la troupe il sert d'exemple, et il est en même temps un maître et un conseiller.

Ceci nous amène à une deuxième question :

Nos sous-officiers sont-ils à la hauteur de leur tâche ?

Pour l'infanterie, qui est la seule arme dont nous puissions parler en connaissance de cause, puisque c'est celle à laquelle nous appartenons, la réponse est en tout cas négative.

Evidemment on a souvent fait l'expérience qu'un bon sous-officier a plus de valeur que deux médiocres, de sorte qu'avec un mauvais sous-officier on se trouve dans une position plus fâcheuse que si l'on n'en avait point. A ce sujet il faut donc se demander : Pourquoi y a-t-il des sous-officiers médiocres ?

Nous allons examiner cette question en la considérant à trois points de vue :

<sup>1</sup> Le travail que nous offrons aux lecteurs de la *Revue militaire suisse* n'est pas une traduction proprement dite de la conférence de M. Zwicky ; c'en est plutôt un résumé, très complet il est vrai. Il est bien entendu que nous laissons à l'auteur toute la responsabilité de ses opinions.

(Note du traducteur.)